

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 17
- Présents : 14

Date de la convocation : 27/08/2019

Date d'affichage : 27/08/2019

Présents : Mesdames Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Jacqueline TARDIVEL, Sylvie BREFORT, Sandrine DESMARRES
Messieurs Thierry FRÉMONT, Manuel DA SILVA, Thierry GROSOBOIS, Christian PACORY, Thierry PAPOT, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Yann FONTENY

Absente excusée : Madame Valérie GRÉGOIRE

Absente, avait donné pouvoir : Madame Sandra RIQUIN à Madame Sylvie BREFORT, Monsieur Patrice NEAU à Monsieur Yann FONTENY

Monsieur Christian PACORY est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2019

Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

1 -

DESIGNATION	Fourniture de signalétique
ENTREPRISE	NADIA SIGNALISATION
PRIX HT	4 239.64€
PRIX TTC	5 087.57€

2 -

DESIGNATION	Entretien rue Moreau
ENTREPRISE	ESNAULT
PRIX HT	1 237.80€
PRIX TTC	1 485.36€

3 -

DESIGNATION	Arrachage de souches
ENTREPRISE	SARL Ambroise Mothais
PRIX HT	410.00€
PRIX TTC	492.00€

4 -

DESIGNATION	Réfection cour maison des associations
ENTREPRISE	PIGEON
PRIX HT	11 639.40€
PRIX TTC	13 967.28€

5 -

DESIGNATION	Travaux maison associative (grille - porte garage)
ENTREPRISE	DOUAIRE
PRIX HT	507.98€
PRIX TTC	609.58€

6 -

DESIGNATION	Façade maison associative
ENTREPRISE	DOUAIRE
PRIX HT	2 447.50€
PRIX TTC	2 937.00€

7 -

DESIGNATION	Travaux école maternelle
ENTREPRISE	GABRIEL
PRIX HT	750.40€
PRIX TTC	900.47€

8 -

DESIGNATION	Travaux plomberie restaurant scolaire
ENTREPRISE	FLUID SYSTEM
PRIX HT	497.50€
PRIX TTC	585.00€

9 -

DESIGNATION	Travaux portail école publique
ENTREPRISE	FERRONNERIE METALLERIE SERRURERIE
PRIX HT	523.00€
PRIX TTC	627.60€

10 -

DESIGNATION	Enrobé
ENTREPRISE	COLAS
PRIX HT	18 367.70€
PRIX TTC	22 041.24€

11 -

DESIGNATION	Augmentation puissance sur TGBT
ENTREPRISE	SDEL ENERGIS SAUMUR
PRIX HT	4 100.00€
PRIX TTC	4 920.00€

12 -

DESIGNATION	Programme voirie
ENTREPRISE	Luc DURAND
PRIX HT	24 985.65€
PRIX TTC	29 982.78€

13 -

DESIGNATION	Informatique écoles
ENTREPRISE	Cédric DESBRANCHES
PRIX HT	
PRIX TTC	2500.00€

14 -

DESIGNATION	Informatique écoles
ENTREPRISE	LDLC
PRIX HT	906.20€
PRIX TTC	1087.44€

ORDRE DU JOUR

DEL N° 03-09/2019-01 Subvention Famille Rurale Départementale

Monsieur le Maire précise que la commune de Vernantes verse depuis 2018 une subvention à la fédération départementale Familles Rurales pour la gestion de la garderie péri-scolaire. En 2018, le montant prévisionnel était de 7 372€, le montant définitif de 4 396.06€, pour la période du 09/07/2018 au 31/12/2018.

En 2019, du 1^{er} janvier au 31 décembre, le montant prévisionnel de la subvention est de 17 128€.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à verser cette subvention.

DEL N° 03-09/2019-02 Achat de terrains

Lors de la séance du 4 juin dernier, le conseil municipal avait décidé d'acheter les terrains situés route de Mouliherne, cadastrés AB 325 et AB 286, d'une contenance totale de 895 m², estimés par les domaines à 8 000.00€ hors frais.

Il faut aujourd'hui valider cet achat, d'un montant de 8 890.53€ frais compris, et se prononcer sur l'achat d'un autre terrain, cadastré AB 323 d'une contenance de 220 m², pour un montant de 800.00€ hors frais.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat des terrains, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés ainsi que toutes les pièces afférentes.

DEL N° 03-09/2019-03 Mise en investissement d'une dépense

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire en investissement la dépense relative à la rénovation du local route de Noyant, d'un montant de 1 310.68€TTC, concernant l'achat et la pose de 40 m² de parquet flottant ainsi que l'ajustage des portes.

Monsieur Thierry PAPOT signale qu'à terme, cette salle risque d'être trop petite pour accueillir tous les enfants. Il est donc possible que la salle de l'ancienne bibliothèque soit à nouveau sollicitée.

DEL N° 03-09/2019-04 Soutien financier aux commerces

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a déjà quelques années, une étude avait été menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Il s'agit maintenant, en concertation avec l'agglomération, la région, l'Europe, d'établir des schémas financiers pour soutenir les commerces de proximité, sous condition d'admissibilité.

L'aide peut concerner par exemple des dépenses immatérielles (frais de communication), ou matérielles (équipements professionnels).

Cette opération nécessite l'établissement d'un périmètre en centre-ville, sachant que d'autre part la commune sera peut être associée au projet Anjou cœur de ville, dont les objectifs sont axés sur la politique de l'amélioration de l'habitat et de l'aménagement de liaisons douces.

Monsieur Yann FONTENY demande quelle est la définition exacte d'un commerce.

Monsieur Christian PACORY estime que le périmètre pourrait être défini par les panneaux d'entrée d'agglomération.

Monsieur le Maire lui répond que la zone pourrait comprendre :

Les entrées d'agglomération routes de Longué, de Mouliherne, de Noyant, de Vernoiil (au niveau de la rue Neuve), ainsi que les rues de Jalesnes, Dutier et Eugène Livet.

Vote :

Pour 15

Abstention 1

DEL N°03-09/2019-05 **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**

Le conseil municipal a été destinataire du dossier ; Monsieur Thierry GROSBOSIS estime que l'aspect économique n'a pas été suffisamment développé.

Quant à Monsieur Christian PACORY, s'il n'est pas contre le projet, il considère que le document est incomplet.

Monsieur le Maire répond que la ville de Vernantes est envisagée dans ce projet comme un pôle relais, et donc pourrait bénéficier de nouvelles infrastructures ; ce document répond à l'attente de la municipalité, en particulier sur la mise à disposition d'un terrain de 4 hectares à vocation économique.

Quant à l'urbanisation, l'un des objectifs du PADD pour la commune est de réaliser 16 logements à l'hectare.

Vote :

Pour 11

Abstentions 5

DEL N°03-09/2019-06 **Gestion de la vente des tickets pour la restauration scolaire**

Monsieur le Maire explique au conseil que, pour plusieurs raisons, la gestion du règlement de la restauration scolaire va être amenée à changer :

- Le Trésor Public de Longué Jumelles va fermer au 31 décembre 2019 ; il faudra donc se déplacer à Saumur, après avoir pris rendez-vous, pour porter les fonds,
- Réglementairement, un décret impose aux collectivités à partir de 2020, de proposer un moyen de paiement dématérialisé, carte bancaire ou prélèvement automatique
- Le système actuel de tickets est quelque peu désuet, et certains usagers souhaitent un moyen plus simple et plus rapide

C'est pourquoi, au 1^{er} janvier 2020, une nouvelle formule va être proposée, proposant un prélèvement automatique avec une facture mensuelle à terme échu. Le paiement ne sera plus effectué en mairie mais directement au Trésor Public.

Madame Gisèle DESCHAMPS signale qu'il y a régulièrement des repas occasionnels, Monsieur Yann FONTENY émet un bémol quant aux personnes les plus démunies.

Vote :

Pour 14

Contre 1 (Monsieur Florent POIRIER, par rapport au fait qu'il n'ait plus d'accueil physique en mairie)

Abstention 1

DEL N°03-09/2019-07 **Retour aux 90km/h sur certains axes**

Monsieur le Maire explique qu'une enquête du département a été lancée afin de connaître le positionnement des communes sur le retour à 90km/h sur certains axes.

Il propose au conseil le rétablissement de cette vitesse sur l'axe Noyant - Vernantes - Saumur, compte tenu de la largeur des berms.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette mesure.

Questions diverses :

- Journées du patrimoine : 21 et 22 septembre :
Une plaquette relatant les éléments remarquables de la commune a été réalisée, avec un plan de situation.
- Le 22, exposition de peintures, atelier maquillage, studio photo avec le club.
- Monsieur le Maire donne connaissance de travaux de couverture réalisés par l'entreprise DEVAUD pour la maison associative, pour un montant de 1605€ TTC. Inauguration prévue le 28 septembre à 11h.
- Monsieur Florent POIRIER explique la création de l'association basket loisirs à Vernantes et invite le conseil le 14 septembre prochain à un tournoi de pétanque
- Madame Jacqueline TARDIVEL évoque la vente d'un terrain qui permettrait de créer un espace vert supplémentaire pour les enfants, au niveau du restaurant scolaire.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

Fait à VERNANTES, le 5 septembre 2019

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Etienne MOREAU

